

31 - Eau - Programme d'investissement 2014 - Demandes de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Le Budget Primitif 2014 prévoit une enveloppe totale de 4 431 000 € destinée à financer notamment les opérations de travaux suivantes :

NB : Tous les montants sont indiqués Hors Taxes.

A - Programme global

1 - Travaux dans les bâtiments d'exploitation

Travaux de sécurisation, d'entretien, de modernisation des stations de production, de traitement et de refoulement 620 000 €

2 - Travaux sur le réseau de distribution

Travaux de renouvellement, renforcement ou extension du réseau d'eau 395 000 €

3 - Opérations spécifiques

Travaux sur les stations de traitement, d'extension ou de renouvellement de réseaux, branchements neufs et rénovés, faisant l'objet d'une inscription budgétaire individualisée 2 937 000 €

4 - Protection des ressources

Acquisition de terrains et études dans le cadre des périmètres de protection d'Arcier et Chenecey 50 000 €

B - Programme détaillé

1. Travaux dans les bâtiments d'exploitation (station de traitement, pompage et réservoir)

Sur la ligne 21.21311.00E512.36100 (Bâtiments d'exploitation : génie civil), il a été inscrit un crédit de 350 000 € pour des travaux :

- Travaux de sécurisation des différents sites (utilisation du marché à bons de commande spécifique) ;
- Reprise de la cuve de Fort Benoît.

Sur la ligne 21.21351.00E512.36100 (Bâtiments d'exploitation : installation générale, agencement), il a été inscrit un crédit de 270 000 € permettant notamment des travaux de :

- Suppression et remplacement de centralisateurs de communication (télégestion)
- Mise en place de compteurs de sectorisation
- Changement de lignes spécialisées
- Remplacement des pompes Citadelle Chaudanne
- Travaux d'intégration dans la télégestion.

2. Travaux sur le réseau de distribution

Sur la ligne 21.21531.00E9003.36100, il a été inscrit un crédit de 395 000 € pour des travaux de renforcement, renouvellement ou extension de réseaux :

- Chemin des Montarmots
- Rue Boisot
- Rue Moncey
- Passage Langlut
- Rue du Commandant Guey
- Chemin de ronde de Griffon
- Rue Viette.

Ces travaux seront réalisés en fonction des opportunités liées à la coordination avec d'autres chantiers (réseaux, voirie, urbanisation).

Programme complémentaire : Echenoz de Velotte, et Chalezeule.

3 - Opérations spécifiques

Ces opérations représentent un montant de 2 937 000 € :

Travaux de branchements neufs :

Ces travaux sont individualisés sur la ligne 21.21531.00E6004.36100 pour un montant de 90 000 € afin de mieux maîtriser les coûts. Le marché à bons de commande est passé avec l'assainissement pour un montant compris entre 110 K€ et 440 K€.

Travaux spécifiques de rénovation des branchements d'eau constitués de canalisation en plomb :

La place du Huit Septembre est concernée par la rénovation des branchements plomb pour un coût total de 30 000 €.

La Ville de Besançon sollicitera l'aide de l'Agence de l'Eau sur ce dossier.

Travaux de rénovation de l'Usine de Chenecey-Buillon : 2 400 000 € sont inscrits sur la ligne 23.2315.00E4804.36100.

Ces travaux commenceront début d'année 2014. La somme inscrite au BP 2014 correspond à 40 % de la totalité de l'opération.

Travaux projet de site de Port Douvot : 167 000 €

La première phase concerne la réhabilitation de locaux pour création de nouveaux vestiaires/sanitaires, d'un réfectoire et l'agrandissement des ateliers et des stockages de matériels. Une deuxième phase sera ensuite engagée pour la rénovation des locaux d'exploitation.

Dans le cadre du projet de service, la station d'épuration accueillera à terme des agents relevant du budget de l'Eau.

Dévolement de réseaux :

- 100 000 € sont inscrits sur la ligne 23.2315.00E13011.36100 pour les travaux liés à la deuxième ligne du TCSP.

Des crédits complémentaires pourront être affectés par décision modificative en cas de nécessité.

Rachat des réseaux :

- de la ZAC des Hauts du Chazal : 23.2315.00E94034.36100 : 100 000 €

- du parc scientifique TEMIS : 23.2315.00E96047.36100 : 50 000 €

4 - Protection des ressources

Un crédit de 10 000 € est prévu sur la ligne 21.2111.00E95017.36100, en vue de l'acquisition de parcelles situées dans les périmètres de protection immédiats et rapprochés des ressources en fonction des opportunités.

La Ville de Besançon sollicitera l'aide de l'Agence de l'Eau sur chacune des acquisitions.

Un crédit de 40 000 € est inscrit sur la ligne 23.2315.00E95017.36100 pour la réalisation d'études sur le bassin versant de la source d'Arcier.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de travaux proposé pour l'année 2014 dont le financement a été prévu au Budget Eau,

- autoriser M. le Maire à :

. signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence

. solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables

. solliciter les aides du Département du Doubs et de la Région de Franche-Comté

. solliciter les aides de Réseau Ferré de France et d'autres partenaires financiers notamment dans le cadre du projet de rénovation du barrage de Chenecey-Buillon

. solliciter les aides de l'État et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, dans le cadre des programmes de réduction des produits phytosanitaires sur le bassin versant d'Arcier

. signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

- accepter de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions.

«**M. LE MAIRE** : Là aussi on demande de l'argent. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Pas d'opposition, pas d'abstention, c'est adopté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 avril 2014.